

RAPPORT ANNUEL 2007

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

MISSION

Ressources Minières Radisson inc. (Radisson) est une société canadienne d'exploration qui se concentre dans l'exploration et le développement de gisements d'or, de molybdène et de métaux de base. La Société est propriétaire unique ou a des intérêts dans treize propriétés dans le Nord-Ouest québécois et dans deux propriétés dans le Nord-Ouest ontarien.

Radisson s'est donnée pour mission de :

- Déterminer la viabilité économique de ses propriétés en employant les pratiques minières les plus appropriées tout en minimisant la dilution du capital-actions, directement ou par des ententes de partenariat telles que l'entente proposée avec Mines Aurizon Ltée (Aurizon) sur l'ancienne mine O'Brien ainsi que celle avec Les Ressources d'Ariane Inc. (Ariane) sur les propriétés de Radisson dans le camp minier de Detour Lake, ces propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois;
- Acquérir d'autres propriétés minières prometteuses.

À l'intérieur du camp minier de Cadillac, dans le Nord-Ouest québécois, les propriétés O'Brien et Kewagama constituent le principal actif de la Société. En 2007, Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (SWRPA) a calculé des ressources indiquées de 270 000 tonnes à une teneur moyenne non coupée de 0,56 oz/t et une teneur moyenne coupée de 0,36 oz/t Au, soit 97 100 onces d'or. Les ressources inférées estimées par Scott Wilson RPA totalisent 182 000 tonnes à une teneur moyenne non coupée de 0,37 oz/t et une teneur moyenne coupée de 0,29 oz/t Au, soit 53 700 onces d'or.

Les infrastructures de surface et souterraines, incluant une usine de traitement du minerai d'une capacité de 200 tonnes par jour, sont toujours en place sur ces propriétés. En plus de notre programme de forage, les récentes découvertes aurifères dans le camp minier de Cadillac, le second en importance au Canada, montrent le potentiel qui permettra à Radisson de produire à nouveau de l'or sur ces propriétés.

L'an dernier, pour continuer à diversifier ses actifs, Radisson a acquis trois projets de métaux de base (Cu, Zn, Ni, Pt, Pd) et un projet de molybdène et d'or. Ces quatre nouveaux projets sont tous situés dans le Nord-Ouest québécois à l'intérieur de la ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi.

D'autres projets prometteurs sont actuellement évalués par Radisson en vue d'une possible acquisition.

Assemblée annuelle

Le 26 juin 2008, à 16h00,
The National Club
303 Bay Street
Tudor room
Toronto, Ontario

Table des matières

MISSION	2
FAITS SAILLANTS 2007	3
MESSAGE AUX ACTIONNAIRES	4
RAPPORT DE GESTION	5
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS	19

Conventions :

Montants en dollars canadiens, à moins d'indication contraire
Unités selon le système métrique, à moins d'indication contraire

FAITS SAILLANTS 2007

Janvier	Annnonce des résultats du premier programme de forage sur les propriétés de molybdène dans la région de Dryden en Ontario
Février	Annnonce des résultats du programme de forage de l'automne 2006 sur le projet O'Brien / Kewagama qui a confirmé une zone aurifère à haute teneur dans la veine #2 de la Zone 36 E sur la section 43 E, entre 800 et 1 100 pieds de profondeur ainsi que la présence des veines aurifères de la Zone 36 E entre les sections 43 E et 51 E, soit à l'extérieur des limites actuelles des ressources connues.
Avril	Début du levé de polarisation provoquée sur le projet O'Brien / Kewagama, levé dipôle-dipôle avec espacement « a » de 100 pieds et « n » de 1 à 6.
Mai	Réception du rapport d'évaluation des ressources minérales de la zone aurifère 36 Est de la mine O'Brien dans le Nord-Ouest réalisé par Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (Scott Wilson RPA) et conforme à la Norme canadienne 43-101.
Juin	Réception du rapport des travaux de polarisation provoquée sur le projet O'Brien / Kewagama. Au total, 36 anomalies de chargeabilité ont été identifiées et des sondages sont recommandés sur 16 d'entre elles. Signature d'une d'entente permettant à Ressources d'Arianne Inc. d'acquérir 50 % de l'intérêt que détient Radisson Inc. dans ses propriétés du camp minier de Detour Lake.
Juillet	eResearch débute sa couverture de Radisson. Conclusion d'une entente permettant d'acquérir la propriété La Reine (molybdène et or), près de La Sarre, ainsi que la propriété Preissac (nickel), près de Cadillac.
Septembre	Placement privé d'un montant de 1 500 000 \$ dont 1 100 000 \$ est sous forme d'actions accréditatives et engagement de Michael Baybak and company, spécialiste en marketing et en relations aux investisseurs.
Octobre	Signature de l'entente donnant l'option d'acquérir la propriété Potrack (or et métaux de base), laquelle est située à environ 25 km au sud de Chibougamau, au Québec. Réalisation d'un accord d'achat conditionnel permettant d'acquérir la propriété RM Nickel (nickel, cuivre, or, platine, palladium) située à environ 20 km à l'ouest de Rouyn-Noranda. Début des travaux de forage au diamant sur la propriété RM Nickel afin de vérifier les zones à haute et basse teneur du gîte de RM Nickel ainsi que permettre de recueillir suffisamment de matériel pour des tests métallurgiques.
Novembre	Fin des forages sur RM Nickel (519,5 m), ces forages ont permis de confirmer les teneurs en nickel et cuivre et de recueillir suffisamment de matériel pour effectuer les tests métallurgiques. Début d'un programme de forage au diamant sur le projet O'Brien/Kewagama afin de vérifier, entre la surface et le niveau 500 pieds, les blocs de ressources identifiés dans le rapport 43-101 (Luke Evans, ScottWilson RPA, Mai 2007) ainsi que de vérifier l'extension orientale de la Zone 36 E jusqu'au puits Kewagama.
Décembre	Annnonce des premiers résultats des forages sur les projets RM Nickel et O'Brien / Kewagama. Placement privé accréditif d'un montant total de 1 000 000 \$.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Nous, chez Radisson, sommes heureux de vous présenter notre rapport annuel 2007 et vous invitons à en prendre connaissance. Comme vous savez, Radisson est une société d'exploration minière basée au Québec ayant des bureaux à Rouyn-Noranda, au Québec, et à Toronto, en Ontario. Impliquée dans la découverte de gisements d'or, de molybdène et de métaux de base, la Société a des intérêts dans treize propriétés situées dans la prolifique Ceinture de roches vertes de l'Abitibi dans le Nord-Ouest québécois et dans deux propriétés dans le Nord-Ouest ontarien.

Lorsque des investisseurs jettent un bref coup d'œil à notre société, ils concluent tout naturellement que Radisson n'est qu'une société minière canadienne junior semblable à des centaines d'autres. Toutefois, nous croyons que Radisson devrait être comprise dans la liste plus restreinte des sociétés qui intéressent grandement les investisseurs étrangers, et ce, pour les trois raisons suivantes :

1. Propriétés minières exceptionnelles;
2. Aucun risque politique;
3. Dilution minimale.

Propriétés minières exceptionnelles : Le principal actif de Radisson, la propriété O'Brien-Kewagama, comprend l'ancienne mine O'Brien, reconnue pour ses teneurs élevées en or et considérée comme le principal producteur d'or dans le camp minier de Cadillac lorsqu'elle était en activité, soit du début des années trente jusqu'au milieu des années cinquante. Radisson se concentre actuellement sur la zone 36 Est, une nouvelle zone située à 2 500 pieds à l'est de l'ancienne mine O'Brien dont les teneurs élevées en or sont comparables à celles de l'ancienne mine. La Société a récemment effectué des travaux d'exploration avancée sur cette propriété. Dans son rapport 43-101, Scott Wilson RPA conclut qu'« il existe un fort potentiel pour augmenter les ressources de la zone 36 Est au dessus du niveau 2 000 et d'en découvrir de nouvelles en profondeur et latéralement, vers l'est ». Le projet O'Brien-Kewagama est l'un des quelques projets miniers aurifères avancés au Canada.

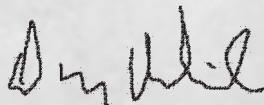
De plus, dans le Nord-Ouest québécois, Radisson s'implique dans un projet très prometteur pour l'or et le molybdène sur sa propriété La Reine et a conclu une entente de coentreprise concernant son projet Massicote, un projet à fort potentiel aurifère situé immédiatement à l'est du projet Detour Lake de Detour Gold Corporation, l'un des plus importants projets aurifères en développement au Canada.

Aucun risque politique : Puisque la majorité de nos activités d'exploration ont lieu dans la province de Québec, au Canada, Radisson profite des bénéfices d'un gouvernement éclairé offrant des incitatifs vigoureux favorisant l'exploration minière. Par exemple, Québec prévoit un remboursement comptant ou un crédit d'impôt pouvant atteindre 45 % des dépenses éligibles d'exploration.

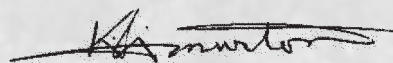
Dilution minimale : Le 16 avril 2008, Radisson a annoncé la signature d'une lettre d'intention avec Aurizon. Dans l'hypothèse que celle-ci mène à une entente officielle, Aurizon pourra acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété O'Brien-Kewagama si elle assume les dépenses non négligeables associées à la réalisation de l'étude de faisabilité financière du projet. La direction de Radisson a déterminé que Aurizon n'offre pas uniquement le financement nécessaire, mais fournit aussi l'expertise et la main-d'œuvre requises pour développer le projet O'Brien-Kewagama. Ceci, bien sûr, éliminera la nécessité de diluer fortement notre capital-actions à un moment où le prix de notre action, selon l'opinion de la direction, ne reflète pas réellement la valeur sous-jacente de nos actions.

Pour plus de détails sur nos projets miniers et notre proposition de coentreprise avec Aurizon, nous vous invitons à consulter le rapport de gestion qui suit ainsi que notre site Web, à l'adresse suivante : www.radissonmining.com. Entre-temps, nous remercions notre direction et les membres de notre personnel pour leur gestion efficace et leur appui inconditionnel.

Sincèrement,



Dale M. Hendrick, P. Eng.
Président du conseil



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2007. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion daté du 16 avril 2008 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

PERFORMANCE GLOBALE

La Société détient un portefeuille de 15 propriétés qui couvrent une superficie totale de 32 652 hectares au Québec et en Ontario. Treize propriétés sont situées dans le Nord-Ouest québécois alors que deux propriétés sont localisées dans la région de Dryden dans le Nord-Ouest ontarien.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

La Société détient un portefeuille de 13 propriétés qui couvrent une superficie totale de plus de 30 284 hectares dans le Nord-Ouest québécois. Elles sont toutes situées à l'intérieur de la prolifique ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi. Le régime politique est stable au Canada, mais il n'y a aucune juridiction qui offre autant que le Québec en termes d'avantages fiscaux (selon les régions, remises variant de 35 % à 45 % des dépenses éligibles d'exploration), d'accès à une main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

Au cours de la dernière année, Radisson a acquis quatre nouveaux projets au Québec : La Reine (molybdène, or), Preissac (nickel), RM Nickel (nickel, cuivre, platine, palladium, or) et Potrack (cuivre, zinc, or, argent). Les travaux de forage au diamant se sont concentrés sur les projets O'Brien / Kewagama et RM Nickel alors que des travaux de prospection ont été faits sur les projets Massciotte, Potrack et La Reine.

PROPRIÉTÉS O'BRIEN / KEWAGAMA



Ce projet est situé directement au nord de la ville de Cadillac, à mi-chemin entre Rouyn-Noranda et Val d'Or, il est formé des propriétés O'Brien et Kewagama qui sont détenues à 100 % par la Société. Elles sont localisées à environ six kilomètres à l'ouest de la propriété aurifère Lapa de Mines Agnico-Eagle ltée (1.4 M oz) et immédiatement à l'ouest du projet conjoint Wood-Pandora de Globex et Queenston sur lequel de nouvelles zones aurifères ont été mises à jour en 2006 (Zone Ironwood, Zones C et D).

Depuis 2004, les travaux d'exploration menés par Radisson se sont concentrés sur la Zone 36 E. Ils ont permis de confirmer que celle-ci se poursuivait à l'est jusqu'au puits Kewagama, et que verticalement, elle était toujours présente à une profondeur de 1 400 m, accroissant ainsi considérablement le potentiel pour augmenter les ressources existantes.

En 2007, M. Luke Evans de Scott Wilson Roscoe Postle Associates Inc. (« Scott Wilson RPA ») a évalué les ressources minérales de la zone 36 Est à partir des données antérieures des forages en surface et sous terre disponibles en avril 2007. En utilisant la méthode traditionnelle d'estimation des ressources par blocs sur section longitudinale et en considérant une teneur de coupure de 0,17 oz/t d'or, les ressources s'établissent comme suit :

ESTIMATION DES RESSOURCES DE LA ZONE 36 EST, MINE O'BRIEN – 9 MAI 2007

Classification	Épaisseur horizontale (pi)	Tonnage (tonnes)	Teneur en or non coupée (oz/t)	Teneur en or coupée (oz/t)	Onces d'or coupées (oz)
Ressources indiquées	4,7	270 000	0,56	0,36	97 100
Ressources inférées	4,6	182 000	0,37	0,29	53 700



L'épaisseur horizontale des ressources indiquées varie de 4,0 à 8,7 pieds, l'épaisseur moyenne étant de 4,7 pieds. La minéralisation de la zone 36 Est est affectée par la coupure des fortes teneurs, le contenu global en or se trouvant ainsi diminué d'environ 30 %.

Le programme d'exploration de 2007 a compris 60,8 km de coupe de lignes, 46,1 km de polarisation provoquée ainsi que 1 286 m (4 219 pi) de forage au diamant répartis sur 11 sondages (au 31 décembre 2007). Le programme de forage s'est poursuivi jusqu'en mars 2008 et il a totalisé 5 762 m de forage (18 904 pi.) répartis sur 31 sondages.

Le programme de forage a consisté essentiellement à vérifier les blocs de ressources des veines identifiées dans le rapport 43-101 sur les ressources de la zone 36 Est (Luke Evans, Scott Wilson RPA, mai 2007). C'est ainsi que 29 forages totalisant 5 102,4 m (16 738 pi) ont été effectués sur ceux-ci alors que 2 forages totalisant 660 m (2 165 pi) ont été forés afin de vérifier l'extension orientale de la Zone 36 E.

Les analyses des échantillons ne nous sont pas encore toutes parvenues, la compilation et l'interprétation des résultats est encore en cours. Le tableau de la page suivante présente les résultats significatifs obtenus jusqu'à présent.

À la fin de 2007, des négociations ont été entreprises avec Aurizon qui est intéressé à devenir notre partenaire sur le projet. Le 14 avril 2008, Radisson a accordé à Aurizon une option pour acquérir 50 % d'intérêt de la propriété O'Brien/Kewagama. La transaction est soumise à un certain nombre de conditions, y compris l'achèvement d'une vérification diligente au préalable (une période de 60 jours est prévue), la réception de toutes les approbations réglementaires et corporatives, et la signature d'un contrat ferme.

L'option prévoit que pour acquérir 25% d'intérêt, Aurizon devra effectuer des dépenses d'exploration ou des paiements en espèces, ou une combinaison des deux, totalisant 5 000 000 \$ sur une période de 24 mois débutant à la signature de l'entente définitive. Pour acquérir un autre 25 % d'intérêt, Aurizon devra terminer une étude de préfaisabilité dans une période de 24 mois, celle-ci devra être suivie d'une étude de faisabilité financière qui devrait être complétée dans une période de 24 mois suivant l'étude de préfaisabilité.

Si Aurizon gagne un intérêt de 50 % dans la propriété, une coentreprise sera formée selon des conditions exposées dans le contrat ferme, chacun des partenaires devenant responsable de 50 % des coûts du projet et chacun étant sujet à une dilution accélérée en cas de non-contribution aux programmes de travail approuvés.

Résultats significatifs - Forages 2007-2008 Projet O'Brien / Kewagama						
Sondage	Ligne (E)	De (m)	À (m)	Au (g/t)	Longueur (m)	Remarques
OB07-124	34+85	66.2	66.5	18.4	0.3	Veine 3, or natif Veine 4
		74.4	74.7	22.5	0.3	
OB07-126	35+20	181.8	182.1	19.6	0.3	Veine 3, or natif
OB07-132	35+60	47.3	47.7	24.9	0.4	Veine 1
OB07-134	36+80	180.9	181.7	12.9	0.8	Veine 8, or natif
OB08-138A	36+20	82.4	82.7	12.7	0.3	Veine 1, or natif
OB08-141	37+00	181.8	182.2	13.5	0.4	Veine 1, or natif
OB08-142	37+60	181.2	182.1	12.2	0.9	Veine 3
OB08-145	40+00	133.7	134.3	15.0	0.6	Veine 8, or natif
OB08-146	40+00	104.2	104.7	16.8	0.5	Veine 2, or natif

PROPRIÉTÉ MASSICOTTE



Ce projet, d'une superficie totale de 23 873 hectares, forme un bloc de claims contigus localisé à 15 km à l'est de la mine Detour Lake où Detour Gold Corporation a annoncé récemment des ressources aurifères totales de plus de 7,5 million d'onces d'or. Ces minéralisations aurifères sont associées à la zone de déformation régionale Sunday Lake qui est semblable aux zones de failles régionales bien connues de Destor / Porcupine et de Larder Lake / Cadillac le long desquelles se retrouve la majorité des gîtes d'or en Abitibi.

Les claims du Groupe Massicotte couvrent plus de 20 km le long de la zone de déformation Sunday Lake. Ils couvrent également sur plus de 15 km la zone de faille régionale aurifère de Massicotte où on retrouve les indices Lynx, Rambo et Lap 3 qui présentent respectivement des teneurs historiques en or de 7,8 g/t sur 7,2 m, 6,3 g/t sur 2,7 m et 24,1 g/t Au sur 2,4 m.

En juin 2007, Ariane a signé un contrat d'option pour acquérir 50 % de l'intérêt que possède Radisson dans ses claims du camp minier de Detour Lake. Pour acquérir cet intérêt Ariane devra, le ou avant le 31 août 2010, exécuter des travaux d'exploration totalisant 1,5 M\$, effectuer des paiements d'option totalisant 75 000 \$CAN et émettre 300 000 actions de Ressources d'Ariane Inc. à Radisson.

À l'été 2007, Ariane a entrepris les travaux de compilation et d'intégration de toutes les données géoscientifiques disponibles. De la prospection a aussi été effectuée afin de localiser les anciens travaux et de vérifier les accès dans la partie sud-est de la propriété.

En mars 2008, un levé géophysique hélicopté électromagnétique avec un système VTEM (domaine du temps) a été effectué sur le projet; plus de 1 000 km de lignes ont été couverts. Les résultats de ces travaux ont justifié l'acquisition de 98 nouveaux claims (5 430 hectares) afin de couvrir des secteurs à haut potentiel de découverte. Un levé géochimique de sol ainsi que du forage au diamant sont prévus respectivement pour l'été et l'automne 2008.

PROPRIÉTÉ LA REINE



La propriété de molybdène (Mo) et or La Reine correspond à un groupe de 27 claims d'une superficie de 1 149 hectares dans le canton La Reine, à environ 10 km à l'ouest de la ville de La Sarre. La molybdénite est observée dans plusieurs veines de quartz associées au pluton granitique de La Reine. Les plus intéressantes sont les veines numéro 1 et 2 qui ont donné les meilleurs résultats tant en surface qu'en forage :

Tranchées	Forages
Veine 1 4,14 % Mo sur 0,6 m; 2,53 % Mo sur 0,7 m; 2,51 % Mo sur 0,8 m; 4,48 % Mo sur 0,8 m; 6,03 % Mo sur 1,0 m;	Veine 1 Trou # 13 : 2,80 % Mo sur 0,3 m; Trou # 14 : 2,55 % Mo sur 0,6 m; Trou # 15 : 0,30 % Mo et 70,5 g/t d'or sur 0,3 m; Trou # E-6 : 1,66 % Mo sur 0,4 m.
Veine 2 1,94 % Mo sur 0,9 m.	Veine 2 Trou # E-3 : 1,05 % Mo sur 0,4 m

De la prospection a été effectuée en octobre 2007 et toutes les tranchées existantes ont été localisées et échantillonnées (101 échantillons). Les résultats sont très intéressants car 20 % des échantillons prélevés ont montré des teneurs en molybdène supérieures à 100 PPM (0,01 % Mo) et 8 % des teneurs supérieures à 1 000 PPM (0,1 % Mo). En 2007, les travaux ont dû être arrêtés plus tôt que prévu étant donné l'arrivée hâtive de la neige l'automne dernier.

La prochaine phase de travaux consistera en coupe de lignes, polarisation provoquée, cartographie et échantillonnage qui seront suivis par du forage au diamant en 2008.

PROPRIÉTÉ PREISSAC



Cette propriété de nickel (Ni) est constituée de deux claims couvrant approximativement 85 hectares dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. La minéralisation en sulfures de nickel se trouve dans une péridotite associée à une zone de contact entre des granites et des roches volcaniques mafiques.

Entre 1964 et 1967, Quebec Moly Mining Corporation ont délimité sur la propriété Preissac une zone contenant des ressources historiques de 123 830 tonnes de sulfures de nickel à une teneur de 0,65 % Ni. La zone minéralisée varie de 2,4 à 3,0 m en épaisseur et s'étend sur 150 m, entre 50 et 100 m de profondeur. Elle demeure ouverte latéralement et en profondeur. Des valeurs en or de 4,8 g/t sur 0,3 m et 5,5 g/t sur 0,3 m ont aussi été obtenues dans un forage.

Aucune personne qualifiée n'a complété les travaux requis pour classer ces ressources estimées comme des ressources minérales conformes aux standards actuels. De même, la Société ne considère pas ces données antérieures comme des ressources minérales conformes aux standards actuels et l'estimation historique ne doit pas être considérée fiable.

La compilation des données géoscientifiques sera effectuée à l'été 2008, cela suivi de travaux plus avancés tels que coupe de lignes et levés géophysique à l'automne 2008. Selon les résultats obtenus, du forage au diamant pourra aussi être envisagé pour l'automne 2008.

PROPRIÉTÉ RM NICKEL



La propriété RM Nickel est constituée de 48 claims miniers couvrant une superficie de 1 304 hectares dans le canton de Beauchastel, au Québec, à environ 20 km à l'ouest de Rouyn-Noranda. Radisson a complété un accord d'achat (vente) conditionnel pour cette propriété. La propriété se trouve dans la Ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi, à l'intérieur du Groupe de Blake River. Elle couvre la partie nord-ouest du Gabbro de Horseshoe, un intrusif intermédiaire à mafique qui comprend le gisement RM Nickel, gîte contenant des minéralisations en cuivre (Cu), nickel (Ni), platine (Pt), palladium (Pd) et or (Au).

Le gisement RM Nickel se situe à la base du Gabbro de Horseshoe, près du contact avec les andésites sous-jacentes. La minéralisation consiste en des lentilles de sulfures massifs à semi-massifs pouvant atteindre jusqu'à 4 m d'épaisseur et généralement localisées à moins de 30 m de profondeur. Des zones de sulfures disséminés sont présentes au-dessus de ces lentilles minéralisées. En 1980, Falconbridge Copper avait estimé les ressources à 131 352 tonnes métriques titrant 0,79 % Cu et 0,46 % Ni. Ce calcul était basé sur les résultats de plus de 100 forages effectués par la société RM Nickel à la fin des années cinquante. En août 2000, une étude de faisabilité effectuée par l'ingénieur C.A. Veilleux pour le compte de Ressources Dasserat

indique une ressource exploitable à ciel ouvert de 6 366 tonnes métriques à 3,571 g/t Pd, 1,310 g/t Pt, 2,180 % Ni et 2,353 % Cu. Cette ressource est considérée comme une ressource historique. Aucune personne qualifiée n'a exécuté les travaux requis pour classer ces ressources estimées comme des ressources minérales conformes aux standards actuels. De même, Radisson ne considère pas ces données antérieures comme des ressources minérales conformes aux standards actuels et l'estimation de ces ressources historiques ne doit pas être considérée comme fiable.

Radisson a complété un programme de forage au diamant de 519,5 m à l'automne 2007. Cela a permis de vérifier les zones minéralisées à forte et à faible teneur ainsi que d'obtenir suffisamment de matériel de la zone à haute teneur pour pouvoir effectuer des tests métallurgiques. C'est ainsi que 225 kg de carottes ont été envoyés au laboratoire SGS Lakefield Research Limited, à Lakefield, en Ontario. La teneur moyenne de cet échantillon était de 2,72 % en cuivre et de 3,25 % en nickel. La Société est en attente du rapport final des tests métallurgiques.

PROPRIÉTÉ POTRACK



La propriété d'or et de métaux de base Potrack est constituée de 34 claims couvrant une superficie de 528 hectares dans le canton de Queylus, au Québec. Elle est située à l'intérieur du camp minier de Chibougamau, soit dans la partie nord-est de la Ceinture de roches vertes archéennes de l'Abitibi, plus précisément à 25 km au sud de Chibougamau, tout près de la route 167.

La propriété couvre en partie les roches felsiques de la Formation de Waconichi, hôte de la mine Lemoine. Cette mine a produit 757 785 tonnes métriques à une teneur moyenne de 4,18 % de cuivre, 9,52 % de zinc, 4,56 g/t d'or et 82,26 g/t d'argent. Elle est parmi les gisements de sulfures massifs les plus riches du Canada en raison de ses teneurs en minerai.

La propriété Potrack a été très peu explorée, sauf pour des travaux de prospection qui ont mené à la découverte d'un bloc anguleux de sulfures massifs de 40 kg titrant 5,73 % Cu, 2,64 % Zn, 1,89 g/t Au et 42,20 g/t Ag. Cette minéralisation est similaire à celle de la mine Lemoine. Les travaux de prospection subséquents ont révélé la présence d'andésites et de rhyolites altérées sur la propriété, confirmant le potentiel d'y découvrir des minéralisations de type sulfures massifs.

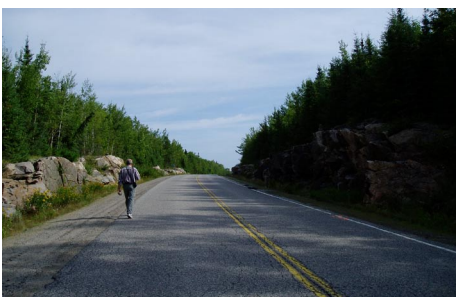
De la coupe de lignes et un levé électromagnétique sont prévus en juin 2008. Les conducteurs situés dans un contexte géologique favorable seront vérifiés par des forages au diamant à l'été 2008.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC



En ce qui a trait aux autres projets, la Société recherche activement des partenaires et quelques compagnies se sont montrées intéressées à certains de ceux-ci et sont présentement en train de les évaluer. La Société continuera à évaluer et à générer de nouveaux projets à fort potentiel de découverte en or et en métaux de base. Selon sa capacité financière, des levés géophysiques et géochimiques pourraient être effectués sur le projet Douay afin de définir les cibles de forage.

PROPRIÉTÉS EN ONTARIO



En 2005, la Société avait identifié le molybdène comme étant un métal offrant un haut potentiel de croissance. La Société avait donc acquis cinq propriétés de molybdène et d'or couvrant une superficie totale de 3 520 hectares à 100 kilomètres au sud de Dryden en Ontario dans le Nord-Ouest ontarien.

Les travaux d'exploration effectués en 2006 et 2007 ont montré que les indices de molybdène et d'or présents sur celles-ci ont peu d'extension tant latéralement qu'en profondeur. La Société a donc décidé de retourner trois propriétés aux vendeurs. La Société conserve deux propriétés d'une superficie totale de 2 368 hectares et demeure à l'affût de nouvelles opportunités en Ontario.

PROMOTION

La Société a rajeuni son site Web pour le rendre plus convivial. Il est opérationnel depuis janvier 2007 sous un nouveau nom www.radissonmining.com.

Au cours du mois de juin 2007 la Société a produit un vidéo dont le sujet est la mine O'Brien et le potentiel actuel de la zone 36 Est. Le vidéo peut être visionné sur notre site web.

Au cours de l'année 2007 et jusqu'à avril 2008, la Société a participé aux évènements suivants :

- Janv. 2007 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference
- Oct. 2007 Cambridge House Toronto Investment Conference
- Nov. 2007 Hard Assets Investment Conference à San Francisco
- Nov. 2007 Québec Exploration 2007
- Nov. 2007 Salon investir soi-même à la Bourse (Disnat)
- Janv. 2008 Vancouver Resource (Cambridge) Investment Conference
- Mars 2008 PDAC International Trade Show & Investors Exchange

Au cours de l'année 2007, des présentations ont été faites à des investisseurs choisis à Toronto.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

En septembre 2007, la Société a complété un financement avec Valeurs Mobilières Desjardins de 1 500 000 \$. Quatre-vingt pourcent (80 %) de ce montant était sous forme d'actions accréditatives, soit une somme de 1 100 000 \$. La portion non accréditative de financement, soit 400 000 \$, a servi à payer les frais généraux et d'administration incluant ceux inhérents à ce financement (commissions, actes légaux, communiqués de presse, traitement du dossier par les autorités réglementaires et le TSX) et le restant a été versé au fonds de roulement de la Société. Le produit du placement accréditif a été affecté à des travaux d'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et RM Nickel situées dans le nord-ouest du Québec.

Le 31 décembre 2007, la Société a également complété un placement privé de 1 000 000 \$ sous forme d'actions accréditatives. Le produit du placement accréditif est affecté présentement à des travaux d'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama, Potrack, Preissac et La Reine.

À la fin de l'année, la Société avait plus de 1 700 000 \$ en fonds réservés pour l'exploration. Si l'entente avec Aurizon se concrétise sur le projet O'Brien / Kewagama ces fonds pourront être utilisés pour les autres propriétés de la compagnie.

Le 14 mars 2008, la Société a complété un placement privé de 520 000 \$. Le produit du placement a été affecté à son fonds de roulement.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, les travaux d'exploration s'élèvent 690 391 \$. Les travaux ont consisté principalement en forage au diamant et autres travaux connexes d'exploration sur le projet O'Brien / Kewagama (475 494 \$) et RM Nickel (145 694 \$). Pour le secteur de Dryden en Ontario, de la prospection et de l'échantillonnage sur le terrain furent exécutés (52 774 \$).

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie 'sociétés émergentes' à la Bourse de croissance (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

	Exercice terminé le 31 décembre		
	(en milliers de dollars sauf les montants par action)		
	2007	2006	2005
	\$	\$	\$
Actif total	7 620	5 521	4 418
Revenus	46	31	10
Perte nette	1 477	542	543
Perte nette par action	0,04	0,02	0,02
Dette à long terme	0	0	0

En relation avec son domaine d'activité, la Société ne génère pas de revenus réguliers et elle doit s'appuyer sur des émissions d'actions et sur les revenus d'intérêts générés par ses placements pour pouvoir assumer ses dépenses courantes. Les revenus d'intérêts de 2007 sont demeurés stables en comparaison de l'exercice précédent car Radisson a réussi à maintenir un niveau de placements comparable suite à des financements privés importants effectués en 2007. De plus, Radisson a signé une entente avec Ressources D'Arianne inc (D'Arianne) et par le fait même, Radisson a encaissé un montant de 25 000 \$ et a reçu 50 000 actions de D'Arianne ce qui constitue un gain total de 18 378 \$ sur la vente de la propriété minière en question.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la perte avant impôts fut de 1 606 797 \$ comparativement à un montant de 566 368 \$ en 2006. Cette perte importante s'explique par les opérations courantes de Radisson et provient des dépenses reliées au statut public de la Société. La radiation de frais d'exploration reportés, la radiation d'une propriété minière, le film promotionnel, la rémunération à base d'actions et les salaires et avantages sociaux contribuent également à l'augmentation de cette perte.

En comparant 2007 à 2006, on peut voir que la rémunération à base d'actions est beaucoup plus élevée. Cette augmentation est principalement due aux changements apportés au régime d'options en ce qui concerne l'acquisition des options qui ne s'échelonne plus dans le temps. La perte est plus élevée en raison notamment de la radiation de frais d'exploration reportés et de la radiation d'une propriété minière qui a été cédée. La Société a également encouru des frais de 68 500 \$ pour un film promotionnel sur l'ancienne mine O'Brien afin d'accroître sa visibilité en tant que société minière. Ce montant constitue une dépense non récurrente et la direction de la Société espère que ce film, d'une durée de 22 minutes, apportera une visibilité accrue à son projet minier. On peut également voir que les honoraires professionnels sont plus élevés d'environ 25 000 \$, ce qui s'explique par l'augmentation des honoraires légaux. Au cours de l'exercice, les dépenses reliées aux experts et sous-traitants ont augmenté d'environ 97 000 \$ car la Société a engagé des consultants pour les relations avec les investisseurs. En comparant les deux derniers exercices, on note une stabilité au niveau de l'information aux actionnaires, de l'inscription et frais de registrariat et des frais de bureau. Les salaires et charges sociales sont plus élevés parce que la Société a engagé un nouveau président au milieu de l'année 2007, remplaçant M. Donald Lacasse, qui est demeuré à l'emploi de Radisson à titre de vice-président et chef des opérations financières. Les intérêts et frais bancaires sont comparables à 2006 lorsque nous excluons un montant de 7 082 \$ d'intérêts en relation avec un crédit d'impôt à l'exploration refusé pour l'exercice 2004, comptabilisé en 2006.

En analysant le détail des dépenses des quatre derniers trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Radisson sont stables et prévisibles. Les dépenses qui varient d'un trimestre à l'autre sont habituellement la rémunération à base d'actions, les honoraires professionnels, et les frais de registrariat.

La direction de la Société continue à gérer de façon optimale les fonds disponibles pour ses opérations courantes et elle est confiante de garder une situation financière saine tout au cours de l'exercice 2008.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et dilué(e) par action
	\$	\$	\$
Mars 2006	2	(112)	(0,00)
Juin 2006	4	(163)	(0,00)
Septembre 2006	2	(141)	(0,00)
Décembre 2006	23	(126)	(0,02)
Mars 2007	6	(109)	(0,00)
Juin 2007	3	(227)	(0,005)
Septembre 2007	7	(867)	(0,02)
Décembre 2007	30	(274)	(0,01)

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a émis des actions pour un montant totalisant 2 529 000 \$ en espèces ce qui est supérieur au montant de financement en espèces de 2006. La direction de Radisson est fière des résultats de ses efforts promotionnels et elle continuera dans la même veine afin de pouvoir continuer son développement corporatif. La capacité de financement en actions est directement reliée à l'efficacité de la direction de Radisson. Une partie de cet argent a été dépensée en frais d'exploration, soit environ 690 000 \$. Quant au financement non accréditif, il a servi à solidifier la situation financière de Radisson et il permettra à celle-ci d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Un montant supplémentaire de 520 000 \$ par l'entremise d'un placement privé a été encaissé en mars 2008 et sera affecté au fonds de roulement de la Société.

Au 31 décembre 2007, la Société avait un montant de 16 733 \$ en encaisse et un montant de 1 900 000 \$ en dépôts à terme dont 1 727 962 \$ étaient réservés pour faire des travaux d'exploration. En comparaison, au 31 décembre 2006, l'encaisse était de 206 786 \$, les dépôts à terme étaient de 605 000 \$ et les liquidités réservées pour l'exploration totalisaient 282 542 \$. Au 31 décembre 2007, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 176 666 \$ en comparaison de 639 006 \$ au 31 décembre 2006. La situation financière actuelle de la Société est donc saine et les fonds disponibles sont suffisants pour pouvoir continuer les opérations pour une période d'environ 9 à 12 mois.

Les sources de financement de la Société se font principalement sous la forme de l'émission de capital-actions et le succès de celles-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et pouvoir supporter ses activités courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions. La situation actuelle du marché minier et la hausse du prix des métaux permet à Radisson de voir l'avenir avec optimisme.

Suite à l'analyse de ses résultats annuels, la direction de la Société estime ses besoins de fonds pour supporter ses frais d'administration à environ 650 000 \$ pour l'année 2008. Radisson est actuellement en bonne situation financière et elle pourra assumer ces frais pour les 9 à 12 prochains mois.

L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel important. L'exercice d'options d'achat d'actions en circulation représente également un financement potentiel supplémentaire important. Selon la direction de la Société, advenant le cas où le cours des actions de Radisson augmenterait de façon importante, une entrée d'argent massive serait prévisible; par contre, il n'est pas possible de prévoir le montant en question.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Date	Financement	/	Emploi du produit	/	Objectifs
Septembre 2007	Actions accréditives	1 100 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien, Kewagama et les autres propriétés au Québec		Programme de forage/travaux géophysiques
	Actions ordinaires	400 000 \$			
	Total	1 500 000 \$			
Décembre 2007	Actions accréditives	1 000 000 \$	Assigné au développement des propriétés O'Brien/Kewagama et des autres propriétés au Québec.		Travaux d'exploration et forage ou travaux géophysiques
Mars 2008	Actions ordinaires	520 000 \$	Fonds de roulement		

OBLIGATION ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'obligation contractuelle liée à l'entente d'option signée en 2005 sur la propriété Ontarienne Highway de molybdène est de maintenir les claims en bonne et due forme, et advenant l'abandon de l'option, la Société s'est engagée à faire des travaux d'exploration pour s'assurer que lesdits claims soient valides pour une période supplémentaire d'au moins six mois. L'obligation monétaire de 2008 liée à l'option est un paiement comptant de 20 000 \$ ainsi que l'émission de 20 000 actions à être payé le premier septembre.

Pour acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Potrack, le ou avant le 31 août 2010, Radisson devra réaliser pour 500 000 \$ de travaux d'exploration, et consentir des versements totalisant 30 000 \$ aux vendeurs et l'émission d'actions de classe A de Radisson d'un montant 30 000 \$.

Dans le cas des propriétés La Reine et Preissac, en 2007 Radisson a payé 15 000 \$ et émis 200 000 actions de classe A aux vendeurs, assumant que Radisson maintienne son option sur les propriétés, elle devra émettre 600 000 actions additionnelles de classe A sur une période de trois ans.

La contrepartie totale pour l'achat de la propriété RM Nickel est de 250 000 \$ et de 2 000 000 actions de classe A de Radisson, dont 75 000 \$ et 500 000 actions de classe A ont été versés à la passation de l'accord. Le solde du prix de vente sera acquitté en deux versements : 100 000 \$ et 1 000 000 d'actions de classe A payable le ou avant le 29 février 2008 et 75 000 \$ et 500 000 actions de classe A payable en date ou avant le 30 août 2008.

Au 31 décembre 2007, la Société a la somme de 1 727 962 \$ à dépenser au cours de l'année 2008 en travaux d'exploration afin de se conformer aux exigences de financement accréditifs.

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien: paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Highway : 2 % NSR avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 de dollars
- Potrack : 2 % NSR sur les revenus nets de fonderie en faveurs des vendeurs
- La Reine et Preissac : 2 % NSR avec possibilité de rachat de 1 % NSR moyennant la somme de 1 000 000 \$
- RM Nickel : 2 % avec possibilité de rachat moyennant la somme de 1 000 000 \$ ou de l'émission d'actions pour une valeur équivalente

QUATRIÈME TRIMESTRE

Au cours du dernier trimestre de 2007, la perte nette fut d'environ 274 000 \$. Au cours de ce trimestre, les dépenses importantes qui sont demeurées stables sont représentées par les postes "information aux actionnaires", "inscription et frais de registrariat" et "salaires et charges sociales". Au cours du trimestre, la Société a radié des frais d'exploration reportés et une propriété minière. Comme c'est fréquent, les honoraires professionnels ont subi une hausse importante au cours du dernier trimestre. Le tout s'explique par un accroissement des honoraires légaux et des frais comptables. La dépense d'experts et sous-traitants a augmenté de façon importante car au cours du trimestre la Société a engagé les services de consultants pour les relations avec les investisseurs; en plus d'accentuer son travail de promotion. La rémunération à base d'actions a diminué au cours du trimestre parce que l'octroi d'options a été minime en comparaison des autres trimestres. Environ 440 000 \$ de travaux d'exploration ont été effectués au cours de ce trimestre et la direction a réussi à clôturer un financement accreditif de 1 000 000 \$.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Dans le cours de ses activités administratives, la Société loue un espace de bureau auprès du vice-président de Radisson. Au cours de l'année 2007, le montant de location se chiffre à 4 800 \$.

M. Luc Simoneau, un administrateur de la Société, a reçu une somme totale de 5 538 \$ en échange de services spécialisés en informatique par l'intermédiaire d'une entreprise de consultation dont il est l'actionnaire principal.

M. Paul Cregheur, un administrateur de la Société, a reçu une somme totale de 6 237 \$ en rémunération pour la réalisation d'une étude de coût de différents projets.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 décembre 2007 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le vice-président (chef des opérations financières) sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 décembre 2006. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS DE REVENU SIGNIFICATIF

La Société fournit l'information sur les frais d'exploration reportés dans la note 8 des états financiers annuels terminés le 31 décembre 2007. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration reportés.

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 :

Télécommunications	3 688 \$
Papeterie et frais de bureau	4 994 \$
Gestion des claims	6 559 \$
Frais de location	6 300 \$
Impôts de la partie XII.6	1 903 \$
Entretien et réparations	<u>457 \$</u>
Total	<u>23 901 \$</u>

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES :

a) Instruments financiers :

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté, rétroactivement et sans retraitement des exercices antérieurs, les nouvelles recommandations des chapitres 1530, « Résultat étendu », 3251, « Capitaux propres », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et 3865, « Couvertures » du Manuel de l'institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de l'ICCA). Ces nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA contiennent, entre autres, des normes exhaustives relativement à la constatation, à la mesure, à la présentation et à la divulgation relative aux instruments financiers et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Aucun ajustement aux états financiers n'a été requis suite à l'application de ces nouvelles normes.

De façon sommaire, ces nouvelles règles :

- exigent qu'une société comptabilise ses actifs et passifs financiers à la juste valeur à chaque date de clôture, sauf exception;
- établissent des règles déterminant à quel moment un actif ou un passif financier doit être comptabilisé au bilan;
- établissent des normes précises par rapport à la comptabilisation et à la présentation des coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers, ainsi qu'à leur passation en charge subséquente;
- établissent les règles régissant la comptabilité de couverture; et
- introduisent une nouvelle mesure des résultats atteints – le résultat étendu – qui correspond aux variations des capitaux propres ou de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période, découlant d'opérations sans rapport avec les propriétaires.

L'application de ces règles nécessite une classification de l'ensemble des actifs et passifs financiers de la Société en catégories pour lesquelles des règles bien définies dictent les normes à mettre en application. La Société a effectué le classement suivant :

- L'encaisse, les dépôts à terme et les liquidités réservées à l'exploration ont été classés à titre d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux résultats;
- Les débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration sont classés dans les prêts et créances. À l'évaluation initiale, ils sont comptabilisés à la juste valeur et, par après, au coût après amortissement;
- Les placements sont classés comme actifs disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat étendu. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente augmentent la valeur comptable de ceux-ci;

- Les créiteurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. À l'évaluation initiale, ils sont comptabilisés à la juste valeur et, par après, au coût après amortissement.

b) En juillet 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une nouvelle version du chapitre 1506, « Modifications comptables » du Manuel de l'ICCA. Ce nouveau chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Ce nouveau chapitre a été adopté par la Société le 1^{er} janvier 2007, sans incidence sur les résultats.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les conventions comptables importantes ainsi que celles qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement des états financiers de la Société se détaillent comme suit :

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats. Les conventions d'option et la vente de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit reçu en contrepartie du coût de la propriété et par la suite en contrepartie des frais d'exploration reportés. Tout excédent est comptabilisé aux revenus.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux administrateurs, membres de la direction, employés et autres fournisseurs de services. Par cette méthode, la Société répartit une charge sur la période d'acquisition des options. La durée de vie prévue des options utilisée pour calculer la juste valeur des options est basée sur l'expérience et sur le jugement de la direction.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

FACTEURS DE RISQUE

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de

l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedar.com).

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgué, au 16 avril 2008, des données relatives aux titres en circulation

Actions de catégorie A en circulation : **49 116 893**

Bons de souscription : **7 064 091**

Nombre de Bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
434 783	0,30 \$	avril 2008
1 379 308	0,40 \$	avril 2008
3 450 000	0,45 \$	mai 2008
800 000	0,40 \$	décembre 2008
1 000 000	0,32 \$	mars 2010

OPTIONS OCTROYÉES À DES COURTIER :

Options octroyées à des courtiers pour des unités comprenant une action ordinaire et un bon de souscription : **606 409**

43 478 unités A à 0,23 \$ l'unité (chaque unité A est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,30 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

137 931 unités B à 0,29 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,40 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en avril 2008.

345 000 unités B à 0,35 \$ l'unité (chaque unité B est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire une action au prix de 0,45 \$ par action). Ces options aux courtiers ont une échéance en mai 2008.

80 000 options octroyées aux courtiers leur permettant de souscrire à 80 000 actions au prix de 0,40 \$ l'action. Ces options ont une échéance en décembre 2008.

Options en circulation : **5 407 830**

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
250 000	0,41 \$	24 avril 2008
450 000	0,34 \$	21 octobre 2009
257 830	0,15 \$	2 mars 2010
175 000	0,30 \$	31 octobre 2010
250 000	0,33 \$	11 avril 2011
800 000	0,235 \$	5 avril 2012
1 000 000	0,335 \$	10 octobre 2010
2 225 000	0,30 \$	13 juillet 2012

Note : 656 876 options ont été octroyées au cours de l'exercice à un consultant pour les relations avec les investisseurs. Elles sont en dehors du régime.




Donald Lacasse, ing.
Vice-président, Chef des opérations financières et Secrétaire corporatif

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION QUANT AUX RAPPORTS FINANCIERS

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel. La direction maintient un système de contrôle interne afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés selon des estimations et des jugements provenant de la direction. Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, ont été nommés vérificateurs externes de la Société par les actionnaires. Leur rapport présenté ci-dessous exprime une opinion sur les états financiers.

Le comité de vérification et les vérificateurs externes se réunissent annuellement, avec et sans la direction, afin de réviser les états financiers et de discuter de questions touchant la vérification. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration approuve les états financiers de la Société.



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, ing.
Vice-président, chef des opérations financières et
secrétaire corporatif

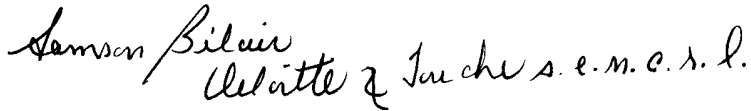
Rouyn-Noranda, Canada
Le 16 avril 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de *Ressources Minières Radisson inc.* aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et du résultat étendu, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Samson Bilvaire
Deloitte & Touche s. e. n. c. s. l.

Comptables agréés

Rouyn-Noranda, Canada
Le 7 mars 2008
(le 14 avril 2008 pour la note 14)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.


Bilans

Aux 31 décembre

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	16 733 \$	206 786 \$
Dépôts à terme, échéant jusqu'au 8 septembre 2008 portant intérêts à un taux de 4,40 % (note 3)	172 038	322 458
Débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration	101 488	179 799
Frais imputables au prochain exercice	9 922	4 944
	300 181	713 987
Liquidités réservées à l'exploration (note 4)	1 727 962	282 542
Placements (note 5)	5 500	-
Immobilisations (note 6)	3 605	5 150
Propriétés minières (note 7)	849 868	394 941
Frais d'exploration reportés (note 8)	4 732 859	4 124 567
	7 619 975 \$	5 521 187 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	123 515 \$	74 981 \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 9)	1 047 178	913 752
	1 170 693	988 733
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 10)	29 261 045	26 763 088
Surplus d'apport (note 11)	2 019 305	1 102 736
Bons de souscription et options octroyées aux courtiers (note 12)	1 076 923	1 096 323
Déficit	(25 906 741)	(24 429 693)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 250)	-
	6 449 282	4 532 454
Engagements (note 13)		
Événements postérieurs à la date du bilan (note 14)		
	7 619 975 \$	5 521 187 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :



Kenneth G. Murton, B. Comm.
Administrateur



Donald Lacasse, ing.
Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Frais d'exploration :		
Forages	250 601 \$	224 052 \$
Géologie	229 735	243 255
Analyses	69 828	25 306
Coupe de lignes	59 120	-
Frais généraux d'exploration	81 107	39 754
	690 391	532 367
Autres :		
Recouvrement de crédits d'impôts à l'exploration	(35 812)	(124 815)
Frais d'exploration relatifs à une propriété optionnée	(8 620)	-
Radiation de frais d'exploration reportés	(37 667)	-
	(82 099)	(124 815)
Augmentation des frais d'exploration reportés	608 292	407 552
Solde au début de l'exercice	4 124 567	3 717 015
Solde à la fin de l'exercice	4 732 859 \$	4 124 567 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des résultats et du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Revenus :		
Intérêts	27 983 \$	27 414 \$
Autres	-	3 783
Options sur propriété minière	18 378	-
	46 361	31 197
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux (note 10 a))	1 025 989	179 791
Experts et sous-traitants (note 10 a))	231 035	134 446
Honoraires professionnels	117 853	92 310
Voyages et promotion	34 353	52 330
Informations aux actionnaires	24 273	24 293
Film promotionnel	68 500	-
Inscriptions et frais de registrariat	39 635	34 309
Loyer et frais d'occupation	4 800	3 850
Papeterie et dépenses de bureau	9 623	9 726
Assurances, taxes et licences	16 766	23 841
Intérêts et frais bancaires	1 418	8 971
Intérêts de la dette à long terme	-	56
Frais généraux d'administration	23 901	32 025
Amortissement des immobilisations	1 545	1 617
Radiation de frais d'exploration reportés	37 667	-
Radiation d'une propriété minière	15 800	-
	1 653 158	597 565
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	1 606 797	566 368
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (note 9)	(129 749)	(24 491)
Perte nette	1 477 048 \$	541 877 \$
Perte de base et diluée par action	(0,04) \$	(0,02) \$

Autre élément du résultat étendu

Variation des gains et pertes non réalisés sur placements disponibles à la vente

Perte non réalisée survenue au cours de l'exercice	(1 250)\$	- \$
Résultat étendu	(1 250)\$	- \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Déficit		
Solde au début	24 429 693 \$	23 887 816 \$
Perte nette	1 477 048	541 877
Solde à la fin	25 906 741 \$	24 429 693 \$

Cumul des autres éléments du résultat étendu

Solde au début	- \$	- \$
Autre élément du résultat étendu	(1 250)	-
Solde à la fin	(1 250)\$	- \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(1 477 048)\$	(541 877)\$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations	1 545	1 617
Rémunération à base d'actions	899 869	81 141
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(129 749)	(24 491)
Radiation de frais d'exploration reportés	37 667	-
Radiation d'une propriété minière	15 800	-
Option sur propriété minière	(18 378)	-
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	157 679	(107 872)
	(512 615)	(591 482)
Activités d'investissement :		
Variation des liquidités réservées à l'exploration	(1 445 420)	(272 542)
Variation des dépôts à terme	150 420	(68 425)
Acquisition d'immobilisations	-	(2 750)
Acquisition de propriétés minières	(116 000)	(15 336)
Augmentation des frais d'exploration reportés	(652 295)	(532 367)
Produit d'option sur propriété minière	25 000	-
	(2 038 295)	(891 420)
Activités de financement :		
Remboursement de la dette à long terme	-	(970)
Émission de capital-actions et de bons de souscription	2 529 000	1 907 500
Frais relatifs à l'émission d'actions	(168 143)	(250 878)
	2 360 857	1 655 652
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(190 053)	172 750
Encaisse au début de l'exercice	206 786	34 036
Encaisse à la fin de l'exercice	16 733 \$	206 786 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

La direction révisé périodiquement sa décision de maintenir son portefeuille de propriétés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes et la capacité de la Société d'honorer ses engagements dépendent de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

1. Modifications de conventions comptables :

a) Instruments financiers :

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté, rétroactivement et sans retraitement des exercices antérieurs, les nouvelles recommandations des chapitres 1530, « Résultat étendu », 3251, « Capitaux propres », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et 3865, « Couvertures » du Manuel de l'institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de l'ICCA). Ces nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA contiennent, entre autres, des normes exhaustives relativement à la constatation, à la mesure, à la présentation et à la divulgation relative aux instruments financiers et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être utilisée. Aucun ajustement aux états financiers n'a été requis suite à l'application de ces nouvelles normes.

De façon sommaire, ces nouvelles règles :

- exigent qu'une société comptabilise ses actifs et passifs financiers à la juste valeur à chaque date de clôture, sauf exception;
- établissent des règles déterminant à quel moment un actif ou un passif financier doit être comptabilisé au bilan;
- établissent des normes précises par rapport à la comptabilisation et à la présentation des coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers, ainsi qu'à leur passation en charge subséquente;
- établissent les règles régissant la comptabilité de couverture; et
- introduisent une nouvelle mesure des résultats atteints – le résultat étendu – qui correspond aux variations des capitaux propres ou de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période, découlant d'opérations sans rapport avec les propriétaires.

L'application de ces règles nécessite une classification de l'ensemble des actifs et passifs financiers de la Société en catégories pour lesquelles des règles bien définies dictent les normes à mettre en application. La Société a effectué le classement suivant :

- L'encaisse, les dépôts à terme et les liquidités réservées à l'exploration ont été classés à titre d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux résultats;
- Les débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration sont classés dans les prêts et créances. À l'évaluation initiale, ils sont comptabilisés à la juste valeur et, par après, au coût après amortissement;
- Les placements sont classés comme actifs disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au résultat étendu. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente augmentent la valeur comptable de ceux-ci;
- Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. À l'évaluation initiale, ils sont comptabilisés à la juste valeur et, par après, au coût après amortissement.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

1. Modifications de conventions comptables (suite) :

b) Modifications comptables :

En juillet 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une nouvelle version du chapitre 1506, « Modifications comptables » du Manuel de l'ICCA. Ce nouveau chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Ce nouveau chapitre a été adopté par la Société le 1^{er} janvier 2007, sans incidence sur les résultats.

c) Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction :

Le 1^{er} juin 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié l'abrégié no 166 « Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction » (CPN-166). Ce CPN traite d'un choix de méthode comptable : la passation en charges des coûts de transaction ou l'ajout des coûts de transaction imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers non classés comme détenus à des fins de transaction. Plus précisément, le CPN-166 exige que la même méthode comptable soit appliquée à tous les instruments financiers semblables non classés comme détenus à des fins de transaction, mais permet l'application d'une méthode comptable différente pour les instruments financiers qui ne sont pas semblables. Le CPN-166 prescrit l'application rétroactive à tous les coûts de transaction comptabilisés conformément au chapitre 3855. La méthode de constatation des coûts de transaction utilisée actuellement est conforme à ces lignes directrices.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers - informations à fournir », le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation » et le chapitre 1535 intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ces trois chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} octobre 2007. Par conséquent, la Société adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} janvier 2008. Le chapitre 3862 qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital d'une entité.

La Société évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers.

2. Principales pratiques comptables :

a) Présentation des états financiers :

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

2. Principales pratiques comptables (suite) :

c) Propriétés minières et frais d'exploration reportés :

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats. Les conventions d'option et la vente de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit reçu en contrepartie du coût de la propriété et par la suite en contrepartie des frais d'exploration reportés. Tout excédent est comptabilisé aux revenus.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

d) Actions accréditives :

Lorsque la Société engage le produit de l'émission d'actions accréditives en frais d'exploration, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Société renonce à son droit aux déductions y afférentes.

e) Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers :

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Les impôts miniers réclamés sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

f) Rémunération à base d'actions :

La Société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux administrateurs, membres de la direction, employés et autres fournisseurs de services. Selon cette méthode, la juste valeur des options à la date de l'attribution est inscrite aux résultats de l'exercice ou aux frais d'exploration reportés selon le cas avec une contrepartie au surplus d'apport sur la durée d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, le surplus d'apport afférent ainsi que le produit reçu par la Société sont portés au crédit du capital-actions.

g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Au cours des exercices indiqués, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluations importantes, dont des estimations portant sur la valeur de réalisation nette des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, sur le caractère recouvrable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, l'évaluation de la rémunération à base d'actions, l'évaluation des impôts futurs et sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard des conditions commerciales et des situations économiques à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacentes sont modifiées, les montants inscrits pourraient être grandement différents.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

2. Principales pratiques comptables (suite) :

h) Perte par action :

La perte par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation était respectivement de 41 001 345 et de 36 765 008. La perte par action diluée n'est pas présentée, car l'effet est antidilutif.

3. Dépôts à terme :

	2007	2006
Total des dépôts à terme	900 000 \$	605 000 \$
Liquidités réservées à l'exploration	(727 962)	(282 542)
Dépôts à terme à la fin	172 038 \$	322 458 \$

4. Liquidités réservées à l'exploration :

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financement public et les crédits d'impôts à l'exploration non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières.

Au 31 décembre 2007, la Société avait les sommes suivantes à dépenser en travaux d'exploration afin de se conformer aux exigences de financements accreditifs :

	2007	2006
Dépôts à terme	727 962 \$	282 542 \$
Encaisse en fiducie	1 000 000	-
	1 727 962 \$	282 542 \$

5. Placements :

	2007	2006
50 000 actions de Ressources D'Arianne inc., société publique	5 500 \$	- \$

6. Immobilisations :

	2007		2006	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	10 394 \$	6 789 \$	3 605 \$	5 150 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

7. Propriétés minières :

	Solde au 31 décembre 2006	Acquisition *	Paiement d'option et radiation	Solde au 31 décembre 2007
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien	342 789 \$	-	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Douay	840	-	-	840
Highway	23 730	19 605	-	43 335
Massicotte	4 752	-	4 752	-
Grave Lake	12 880	7 763	15 800	4 843
La Reine	-	113 370	-	113 370
Preissac	-	8 721	-	8 721
RM Nickel	-	313 784	-	313 784
Potrack	-	12 236	-	12 236
	394 941 \$	475 479 \$	20 552 \$	849 868 \$

	Solde au 31 décembre 2005	Acquisition *	Paiement d'option et radiation	Solde au 31 décembre 2006
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien	342 789 \$	-	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Douay	-	840	-	840
Highway	13 930	9 800	-	23 730
Massicotte	2 256	2 496	-	4 752
Grave Lake	3 680	9 200	-	12 880
	372 605 \$	22 336 \$	- \$	394 941 \$

* Les acquisitions incluent l'incidence fiscale liée aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale s'il y a lieu.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

8. Frais d'exploration reportés :

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2006	Frais d'exploration	Paiement d'option et radiation	Recouvrement de crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2007
O'Brien	3 365 209 \$	421 735 \$	- \$	(23 930)\$	3 763 014 \$
Kewagama	557 823	53 759	-	(3 050)	608 532
Douay	15 476	-	-	-	15 476
Highway	111 536	52 774	-	-	164 310
Massicotte	3 740	4 880	(8 620)	-	-
Olsen Bay	18 855	538	(19 393)	-	-
Harper Lake	17 736	538	(18 274)	-	-
Grave Lake option	34 192	538	-	-	34 730
RM Nickel	-	145 694	-	(8 267)	137 427
La Reine	-	9 035	-	(513)	8 522
Potrack	-	900	-	(52)	848
	4 124 567 \$	690 391 \$	(46 287) \$	(35 812)\$	4 732 859 \$

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2005	Frais d'exploration	Paiement d'option et radiation	Recouvrement de crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2006
O'Brien	3 245 581 \$	182 156 \$	- \$	(62 528)\$	3 365 209 \$
Kewagama	434 228	185 122	-	(61 527)	557 823
Douay	15 476	-	-	-	15 476
Highway	19 480	92 056	-	-	111 536
Massicotte	2 250	2 250	-	(760)	3 740
Olsen Bay	-	18 855	-	-	18 855
Harper Lake	-	17 736	-	-	17 736
Grave Lake option	-	34 192	-	-	34 192
	3 717 015 \$	532 367 \$	- \$	(124 815)\$	4 124 567 \$

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

Les impôts sur les bénéfices et impôts miniers aux résultats se compose des éléments suivants :

	2007	2006
Impôts futurs	(129 749) \$	(24 491)\$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite) :

L'économie d'impôts attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition effectif combiné fédéral et provincial de 32,02 % (2006, 30,9 %) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2007	2006
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(1 606 797) \$	(566 368) \$
Économie d'impôts prévue	(514 496)	(175 008)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Déduction en matière de ressources	-	23 309
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisées	214 177	156 886
Modification des taux d'imposition	(143 359)	(47 312)
Rémunération à base d'actions	288 077	25 073
Dépenses non déductibles – autres	451	974
Recotisation des années antérieures	13 716	-
Revenu taxable à un taux différent	11 685	(8 413)
Total de l'économie d'impôts sur les bénéfices et des impôts miniers	(129 749) \$	(24 491) \$

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2007	2006
Actifs d'impôts futurs :		
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital reportées	949 142 \$	923 109 \$
Frais d'émission	87 609	67 946
Immobilisations	60 932	69 314
Actifs d'impôts futurs	1 097 683	1 060 369
Provision pour moins-value	(1 036 751)	(991 055)
Actifs d'impôts futurs nets	60 932	69 314
Passifs d'impôts futurs :		
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(1 108 110)	(983 066)
Passifs d'impôts futurs nets	(1 047 178) \$	(913 752) \$

Au 31 décembre 2007, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes se détaillent comme suit :

Pertes reportées disponibles aux fins fiscales :

2008	235 328 \$
2009	181 845
2010	463 785
2014	298 367
2015	434 645
2026	537 650
2027	802 631
	2 954 251 \$

Conformément au CPN 146, la Société constate l'impact fiscal lié aux actions accréditatives émises seulement au moment où la Société dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation aux crédits d'impôts rattachés aux dépenses. L'impact fiscal lié aux actions accréditatives émises en 2007 s'élève à 542 392 \$ (2006, 114 000 \$) et sera constaté en mars 2008.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

10. Capital-actions :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale

	2007		2006	
	Actions catégorie A	Montant	Actions catégorie A	Montant
Émis et payé :				
Solde au début	39 392 851	26 763 088 \$	33 258 760	26 176 389 \$
En espèces	1 333 334	400 000	3 884 783	649 063
Actions accréditives	5 555 556	2 100 000	2 179 308	296 028
Commission au courtier	-	-	40 000	8 400
Acquisition de propriétés minières	735 152	248 400	30 000	7 000
Exercice de bons de souscription	100 000	31 700 (2)	-	-
Frais d'émission	-	(282 143)	-	(373 792)
Solde à la fin (1)	47 116 893	29 261 045 \$	39 392 851	26 763 088 \$

(1) 37 500 actions catégorie A sont en mains tierces et ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

(2) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription exercés au montant de 2 700 \$.

a) Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

10. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2007 et 2006 est présenté ci-après :

Options	2007		2006	
	Actions	Prix de levée moyen pondéré	Actions	Prix de levée moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	2 692 830	0,34 \$	2 942 830	0,34 \$
Octroyées	4 025 000	0,30	250 000	0,33
Échues	(960 000)	0,41	(500 000)	0,34
En cours à la fin de l'exercice	5 757 830	0,30 \$	2 692 830	0,34 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	5 757 830	0,30 \$	2 625 534	0,34 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2007 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
257 830	0,15 \$	2,2	257 830
800 000	0,235	4,3	800 000
300 000	0,27	0,2	300 000
2 400 000	0,30	4,26	2 400 000
1 750 000	0,33 à 0,34	2,71	1 750 000
250 000	0,41	0,3	250 000
5 757 830	0,30 \$		5 757 830
Autres options octroyées à l'extérieur du régime			
656 876 (1)	0,33 \$	1,7	164 219

(1) Ces options ont été octroyées au cours de l'exercice à un consultant pour des services touchant les relations avec les investisseurs.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

10. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Le tableau suivant présente la rémunération à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée dans les frais d'administration en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2007	2006
Rémunération à base d'actions comptabilisée dans les postes suivants :		
Salaires et charges sociales par l'octroi d'options	838 008 \$	69 831 \$
Experts et sous-traitants – contrepartie en options	<u>61 861</u>	<u>11 310</u>
	899 869 \$	81 141 \$
Volatilité prévue		
	88 %	98 %
Taux d'intérêt sans risque		
	4,47 %	4,27 %
Taux annuel des dividendes		
	0 %	0 %
Durée estimative		
	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi		
	0,21 \$	0,23 \$

b) Bons de souscription et options aux courtiers :

Au 31 décembre 2007, des bons de souscription et des options aux courtiers étaient en circulation et pouvaient être exercés comme suit :

	Nombre d'options	Nombre de bons de souscription
En circulation au 31 décembre 2005	-	3 325 708
Octroyés	606 409	6 064 091
Échus	<u>-</u>	<u>(2 592 375)</u>
En circulation au 31 décembre 2006	606 409	6 797 424
Exercés	-	(100 000)
Échus	<u>-</u>	<u>(633 333)</u>
En circulation au 31 décembre 2007	<u>606 409</u>	<u>6 064 091</u>

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

10. Capital-actions (suite) :

b) Bons de souscription et options aux courtiers (suite) :

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,30 \$	434 783	avril 2008
0,40 \$	1 379 308	avril 2008
0,45 \$	3 450 000	mai 2008
0,40 \$	800 000	décembre 2008
	6 064 091	

Prix de levée	Nombre d'options en circulation	Date d'échéance
0,23 \$	43 478	avril 2008
0,29 \$	137 931	avril 2008
0,35 \$	345 000	mai 2008
0,40 \$	80 000	décembre 2008
	606 409	

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription et options octroyées aux courtiers en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2007	2006
Valeur des options octroyées aux courtiers	- \$	114 514 \$
Valeur des bons de souscription	- \$	962 409 \$
Volatilité prévue	-	79,36 %
Taux d'intérêts sans risque	-	4,13 %
Taux annuel des dividendes	-	0 %
Durée estimative	-	2 ans

11. Surplus d'apport :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	1 102 736 \$	840 695 \$
Rémunération à base d'actions	899 869	81 141
Bons de souscription échus	16 700	180 900
Solde à la fin de l'exercice	2 019 305 \$	1 102 736 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

12. Bons de souscription et options aux courtiers :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	1 096 323 \$	200 300 \$
Bons de souscription octroyés	-	962 409
Options octroyées aux courtiers	-	114 514
Bons de souscription échus	(16 700)	(180 900)
Bons de souscription exercés	(2 700)	-
Solde à la fin de l'exercice	1 076 923 \$	1 096 323 \$

13. Engagements :

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Massicotte :

Conformément à une entente signée entre la Société et Van Horne, une filiale de PanCanadian Resources, et suite à la non-participation du partenaire, l'intérêt de ce dernier s'établit à 39,40 % et celui de la Société à 60,60 %.

Le financement des travaux subséquents doit se faire au prorata des intérêts respectifs ou à défaut, l'intérêt indivis de la partie non participante sera dilué. Si l'intérêt d'un participant est dilué à 10 %, cet intérêt sera alors transféré à l'autre partie en considération d'une redevance de 1 % du revenu net (tel que défini à l'entente) provenant de l'usage du minerai de ces titres miniers.

Dans l'éventualité où un des partenaires ne contribue pas dans deux programmes annuels consécutifs totalisant au moins 750 000 \$, son refus de contribuer à tout autre programme supplémentaire entraînera automatiquement une transformation de son intérêt en une redevance de 1 % du revenu net provenant de l'usage du minerai de cette propriété.

En juin 2007, la Société a signé un contrat de vente avec Les Ressources D'Arianne inc. visant 50 % de l'intérêt dans la propriété. Afin de se conformer à l'entente, les Ressources D'Arianne inc. doivent effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 1 500 000 \$, effectuer des paiements en espèces pour 75 000 \$ et émettre 300 000 actions à Ressources Minières Radisson inc. et ce, sur une période de trois ans. Au 31 décembre 2007, la Société a reçu un paiement en espèces de 25 000 \$ et 50 000 actions.

Propriétés La Reine et Preissac

En juin 2007, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *La Reine* dans le canton de Preissac au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer un paiement en espèces de 15 000 \$ et devra émettre 800 000 actions de son trésor aux vendeurs sur trois ans. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 200 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 15 000 \$ en espèces. Au 26 juin 2008, 2009 et 2010, la Société devra émettre 200 000 actions. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *La Reine*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

13. Engagements (suite) :

Propriétés situées au Québec (suite) :

Propriété Potrack

En septembre 2007, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *Potrack* dans le canton de Queylus au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces totalisant 30 000 \$, émettre des actions de son trésor équivalent à un montant de 30 000 \$ au vendeur et réaliser des travaux d'exploration pour un montant de 500 000 \$ sur une période de trois ans. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 15 152 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 5 000 \$ en espèces. Au cours des deux prochaines années, la Société devra émettre des actions pour un montant de 25 000 \$ et effectuer des paiements en espèces de 25 000 \$. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Potrack*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété RM Nickel

En octobre 2007, la Société a signé une entente avec un prospecteur visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *RM Nickel* dans le canton de Beauchastel au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces totalisant 250 000 \$ et émettre 2 000 000 actions de son trésor au vendeur sur deux ans. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 500 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 75 000 \$ en espèces. Au 29 février 2008, la Société devra émettre 1 000 000 actions et effectuer un paiement en espèces de 100 000 \$ et au 31 août 2008, la Société devra émettre 500 000 actions et effectuer un paiement de 75 000 \$ en espèces. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % sur le rendement net de fonderie sera payable au vendeur sur la propriété *La Reine*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

Propriété située en Ontario

Propriété Highway

En août 2005, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans certains claims de la propriété *Highway* de la région de Dryden en Ontario. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces de 50 000 \$ échelonnés sur trois ans, en plus d'avoir à émettre 50 000 actions de son trésor aux vendeurs. En date du 31 décembre 2007, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 30 000 actions (dont 10 000 en 2007) en plus d'avoir effectué des paiements totalisant 30 000 \$ en espèces (dont 17 000 \$ en 2007). Au 1er septembre 2008, la Société devra effectuer un paiement de 20 000 \$; en plus d'avoir à émettre 20 000 actions. Une fois l'intérêt acquis, une redevance de 2 % des produits nets d'affinage sera payable aux vendeurs sur la propriété *Highway*, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété. Cette redevance est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$ en espèces.

14. Événements postérieurs à la date du bilan :

- a) Le 14 mars 2008, la Société a complété un placement privé composé de 2 000 000 unités, au prix de 0,26 \$ l'unité, pour un montant total de 520 000 \$. Les frais d'émission sont estimés à 58 195 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription donnant le droit de souscrire une demie-action ordinaire au prix de 0,32 \$ l'action pour une période de 24 mois à partir de la date d'émission. Cette transaction est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.
- b) Le 14 avril 2008, Radisson a annoncé la signature d'une déclaration d'intention avec Aurizon Mines Ltée (Aurizon) qui lui accorde une option pour acquérir 50 % d'intérêt de la propriété O'Brien/Kewagama. La transaction est soumise à un certain nombre de conditions, y compris l'achèvement d'une diligence raisonnable au préalable (période de 60 jours est prévue), la réception de toutes les approbations réglementaires et corporatives et la signature d'un contrat ferme. Ces étapes, une fois complétées, permettront à Aurizon de réaliser une étude de faisabilité financière pour gagner l'intérêt de 50 % dans la propriété.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

15. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Société a encouru 4 800 \$ (3 850 \$ en 2006) en loyer et frais d'occupation auprès du vice-président de Ressources Minières Radisson inc. Aussi, deux administrateurs de la compagnie ont rendu des services à titre d'experts et sous-traitants pour un montant totalisant 11 775 \$.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

16. Autres éléments d'information :

	2007	2006
Montants payés (recouvrés) au cours de l'exercice :		
Intérêts	- \$	9 027 \$
Impôts et impôts miniers	(38 096)	-

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2007	2006
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	248 400 \$	7 000 \$
Débiteurs relatifs aux crédits d'impôts à l'exploration	35 812	124 815
Frais d'émission reliés aux actions accréditives	114 000	-
Options octroyées en contrepartie de frais d'émission d'actions	-	114 514
Capital-actions en contrepartie de commissions aux courtiers	-	8 400
Option sur propriété reçue sous la forme d'un placement	6 750	-

17. Instruments financiers :

Risque de crédit :

L'exposition de la Société au risque de crédit au 31 décembre 2007 est égale au montant présenté aux états financiers.

Juste valeur des instruments financiers :

En 2007, l'encaisse, les dépôts à terme et les liquidités réservées à l'exploration sont comptabilisés à la juste valeur. En 2006, leur valeur comptable se rapprochait de la juste valeur étant donné leur échéance à court terme.

De plus, la valeur comptable des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur, ces instruments ayant une échéance à court terme.

18. Chiffres de l'exercice précédent :

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dale M. Hendrick, P. eng.¹
Président du conseil

Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction

Donald Lacasse, ing.
*Vice-président du conseil, Chef des opérations
financières et Secrétaire-trésorier*

James A. Stephenson, Q.C., P. eng.
Administrateur

Paul Cregheur, géologue
Administrateur

James Kelleher, PC Q.C.
Administrateur

Jean-Marie Dupont¹
Administrateur

Luc Simoneau¹
Administrateur

¹ Membre du comité de vérification

MEMBRES DE LA DIRECTION

Dale M. Hendrick, P. ing.
Président du conseil d'administration

Kenneth G. Murton, B. Comm.
Président et chef de la direction

Donald Lacasse, ing.
*Vice-président du conseil, Chef des opérations
financières et Secrétaire-trésorier*

SIÈGE SOCIAL

C.P. 307, Succursale bureau-chef
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Téléphone : 819-797-0606
Télécopieur : 819-797-0100
Courriel : dlacasse@radissonmining.com
Site internet : www.radissonmining.com

VÉRIFICATEURS

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
155, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3
Téléphone : 819-762-5764
Télécopieur : 819-797-1471

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Société de Fiducie Computershare du Canada
1500, rue University
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : 800-564-6253
Télécopieur : 866-249-7775
Courriel : service@computershare.com
Site internet : www.computershare.com

CONSEILLER JURIDIQUE

Gowling Lafleur Henderson, Avocats
1, Place Ville-Marie, 37^e étage
Montréal (Québec) H3B 3P4
Téléphone : 514-878-9641
Télécopieur : 514-878-1450

McLean & Kerr LLP
130, Adelaide Street West
Suite 2800
Toronto (Ontario) M5H 3P5
Téléphone : 416-364-5371
Télécopieur : 416-366-8571